



CERTIFICAT D'HOMOLOGATION

PISTE NATIONALE

L'homologation de(s) la (les) piste(s) suivante(s) est confirmée : oui

LIEU OU STATION : Flumet

Discipline	SLALOM	GEANT		
Piste pour :	H. ☒ D. ☒	H. ☒ D. ☒	H. ☐ D. ☐	H. ☐ D. ☐
Nom de la piste	CHAMOIS			
Catégorie	Toutes categ.	U16		
Altitude départ (m) :	1205	1265		
Altitude arrivée (m) :	1085	1085		
Dénivelé (m) :	120	180		
Longueur (m) :	380	500		
Sous le N° d'homologation	4352/02/23	4353/02/23		
Code FFS	1287	1654		
Ancien nom de la piste				

Piste(s) enregistrée(s) par la Fédération Française de Ski conformément aux prescriptions du RFCS.

Inspecteur : Anthony Sechaud

Date d'expiration (1) :
07/33

Fait le : 10 Février 2023

Le Responsable National
des Homologations de Pistes Alpines.

Le Président de la FFS.

Fédération Française de Ski
50, rue des Marquisats - B.P. 2451
74011 ANNECY CEDEX
Tél. 04.50.51.40.34 - Fax 04.50.51.75.90

(1) : La date d'expiration peut être remise en cause si la piste a subi des modifications naturelles ou artificielles ou que les règlements et les caractéristiques techniques n'ont pas été modifiés. (Voir article 11.3.8 – Homologation des pistes)

www.ffs.fr



FEDERATION FRANCAISE DE SKI

Rapport d'inspection : Pistes Alpines Nationales

JLC/MF – Janvier 2020

Rapport d'inspection : ☐ Homologation ☒ Ré homologation

1. Comité : **SA** Lieu : **FLUMET** Nom de la piste: **CHAMOIS**
2. Adresse à contacter : **Ski Club Flumet St Nicolas 73590 FLUMET**
- Tél. **0610840090** : GSM : Email : **scflumet.nicolas.president@gmail.com**
3. Déjà inspecté par : **MASCIA MARIO**

Ancien N° d'homologation	2936/12/12	2937/12/12		
--------------------------	------------	------------	--	--

4.

Piste pour :	H. ☒ D. ☒	H. ☒ D. ☒	H. ☐ D. ☐	H. ☐ D. ☐
Discipline →	SL	GS		
Catégorie →	Toutes categ.	U12-U14-U16		
Altitude départ (m) :	1205	1265		
Altitude arrivée (m) :	1085	1085		
Dénivelé (m) :	120	180		
Longueur (m) :	380	500		
Pente moyenne % :	27	30		
Pente maximum % :	30	40		
Pente minimum % :	22	22		
Orientation de la piste :	N	N		

Si discipline = Vitesse » : Vitesse estimée en ski de vitesse				
--	--	--	--	--

5. Branchement d'eau : **OUI** 6. Neige de culture : **OUI**
7. Cette piste est-elle déjà en bon état ? **OUI** 8. Taxe payée le : **09/02/23**
- Montant du chèque : **30**
9. Les besoins d'amélioration avant homologation :

NÉANT

10 : Travaux achevés **OUI**

11. Mesure de protection et de sécurité qui sont nécessaires :

-Interdire l'accès à la piste à toute personne non concernée par la compétition:
Aire de départ protégé par de filets BC et Ligne de Filet BC (séparation) toute la Rive Gauche
Fermé l'aire d'arrivée par filets BC, doublé en filet B Rive G et fond de raquette notamment le passage vers la route.
Pour le GS : Mettre en place une chicane sortie du téléski avec vigie en liaison radio départ.
Mettre en place toutes les mesures de protections fixes et mobiles nécessaires:
Protéger les 4 enneigneurs fixes par un matelas de protection monté su pied polycarbonate, ainsi qu'un filet B
GS: Une ligne de Filet Rive Gauche le long de la forêt et rive Droite le long du bosquet doublé au-dessus de la poulie téléski
Mettre en place tous les mesures de protections supplémentaires le jour de compétition, à la demande du jury.

Important ! Le jury peut demander toutes protections supplémentaires

12. Possibilités d'évacuation en cas d'accident :

OUI PARKING ACCESSIBLE PIED DU TELESKI. CONVENTION SECOURS AVEC SERVICE PISTE STATION>.

13. Possibilités de liaison départ -arrivée (téléphone et câble de chronométrage) :

Ondes : **OUI** / Câbles : **BIPAIR** ou autre / Radios : **OUI**

14 . Remontées mécaniques Précisez : Capacité horaire/personnes :

TELESKI GOLÉRON

15. Etaient présent à l'inspection (Nom/Prénom/Fonction) :

FREDDY BONNET PRESIDENT DU CLUB

16. Observations générales :

L'HOMOLOGATION DU GS JUSQU'A L'ALTITUDE 1030 MÈTRES N'EST PLUS POSSIBLE.

17. Conclusions :

BON POUR HOMOLOGATION

18. Les dossiers sont-ils complets ? **OUI**

- Homologation ou ré-homologation - Documents techniques :

Photo ☒ Croquis ☒ Profil ☒ Descriptif ☒ Plan de situation ☒

Lieu et date : **09/02/23**

L'inspecteur Régional : **SECHAUD ANTHONY**

Signature :



DEMANDE : ☐ d'homologation ☒ de ré-homologation pour une inspection :
☒ **NATIONALE** et/ou ☐ **INTERNATIONALE** d'une piste **ALPINE**.

03/2019

CE DOCUMENT EST A COMPLETER ET A ADRESSER à L'INSPECTEUR NATIONAL FIS POUR UNE HOMOLOGATION Internationale ET AU RESPONSABLE REGIONAL POUR UNE HOMOLOGATION Régionale ACCOMPAGNE DES 4 PIECES DEMANDEES (11.3.2).

A la réception du dossier l'inspecteur vous contactera afin de fixer une date pour l'inspection de la piste.

Comité : SA	Club : Ski Club Flumet St Nicolas la Chapelle	
Lieu : Flumet	Nom de la piste : Chamois	
Nom et adresse du demandeur : Freddy Bonnet 172 route des évettes 73590 Flumet		
Tél. 06 10 84 00 90:	GSM : 06 10 84 00 90	Email : scflumetst.nicolas.president@gmail.com

Ré-homologation : La piste a déjà été inspectée par : **Mascia Mario**..... :

(Veuillez indiquer ci-après le numéro d'homologation de chacune des pistes concernées)

Ancien(s) N° d'homologation	2936/12/12	2937/12/12		
-----------------------------	------------	------------	--	--

1 - DESCRIPTIF DE LA PISTE

Piste pour :	H. ☒ D. ☒	H. ☒ D. ☒	H. ☐ D. ☐	H. ☐ D. ☐
Discipline →	SL	GS		
Catégorie →	Toutes categ.	U12-U14-U16		
Altitude départ (m) :	1205	1265		
Altitude arrivée (m) :	1085	1085		
Dénivelé (m) :	120	180		
Longueur (m) :	380	500		
Pente moyenne % :	27	30		
Pente maximum % :	30	40		
Pente minimum % :	22	22		
Orientation de la piste :	N	N		

☞ **Situation géographique, descriptif du terrain :** (Précisez)

Prairie

☞ **Enneigement habituel :**

Branchement d'eau : **NON**

Neige de culture : **OUI**

(Précisez) : **Canon à neige x4**

☞ **Effets du vent :** (Précisez) :

NA.

☞ **Dispositif de sécurité et de protection :**

(L'indication de l'emplacement des filets de sécurité, l'indication de l'emplacement des haut-parleurs sur la piste, l'indication des possibilités de passage en bordure de piste pour les services techniques, techniciens, etc.)

Précisez :

1/ Interdire l'accès à la piste à toute personne non concernée par la compétition:

Aire de départ protégé par de filets BC et Ligne de Filet BC (séparation) toute la Rive Gauche

Fermé l'aire d'arrivée par filets BC, doublé en filet B Rive G et fond de raquette notamment le passage vers la route.

Pour le GS : Mettre en place une chicane sortie du téléski avec vigie en liaison radio départ.

2/ Mettre en place toutes les mesures de protections fixes et mobiles nécessaires:

Protéger les 4 enneigeurs fixes par un matelas de protection monté su pied polycarbonate, ainsi qu'un filet B

GS: Une ligne de Filet Rive Gauche le long de la forêt et rive Droite le long du bosquet doublé au-dessus de la poulie téléski

3/ Mettre en place tous les mesures de protections supplémentaires le jour de compétition, à la demande du jury.

Description des aires de départ et d'arrivée :

(une description des aires de départ et d'arrivée; cette description doit contenir, en plus de la structure du terrain et de la situation géographique, essentiellement concernant l'aire d'arrivée, des renseignements sur les emplacements réservés aux journalistes, aux commentateurs de radio et de télévision, ainsi qu'au public. Le nombre de lignes existantes, la nature de l'installation : câble souterrain, câble aérien définitif, câble aérien provisoire, section des câbles, nombre de dérivations sur la piste de compétition, liaison aire d'arrivée - secrétariat de course, liaison aire d'arrivée - centre de presse, indication du nombre de postes radios disponibles, indication sur la liaison départ/arrivée)

Précisez : Délimitation par Filet BC de la zone de départ
Délimitation de la raquette d'arrivée par filet BC

☐ Possibilités d'abri au départ : (Précisez) :
NON

☐ Description des locaux réservés aux concurrents au départ et à l'arrivée :

Précisez : Aucun

☐ Possibilités de liaison départ -arrivée (téléphone et câble de chronométrage) :
(Description des moyens techniques de télécommunications. Le nombre de lignes existantes, la nature de l'installation – Câble souterrain – Câbles aérien définitif – provisoire – Section des câbles- Indication du nombre de postes radios disponibles)

Ondes : **OUI** / Câbles : **BIPAIR** / Radios : **OUI**

Précisez : Un câble pour casque et un câble pour Chrono

 Possibilités d'accès (une description des possibilités de transport vers les aires de départ et d'arrivée, en outre les possibilités de remontées mécaniques),
(Précisez) : ...

☐ Remontées mécaniques (Capacité horaire/personnes) : (Précisez) :
Télési du Goléron

 Possibilités d'évacuation en cas d'accident, plan de secours :

Précisez : Gestion des accidents par les pisteurs de la station selon la convention signé

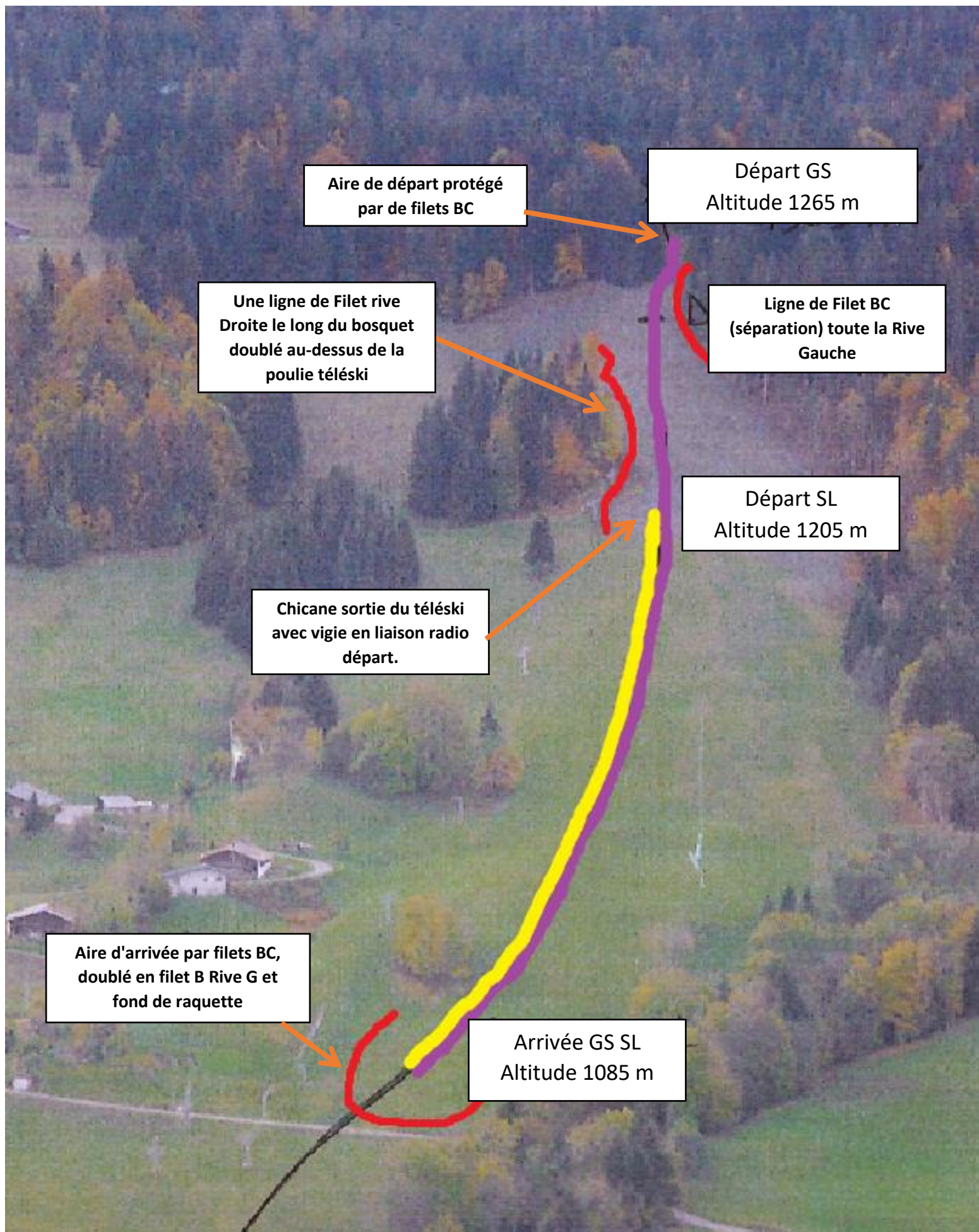
- ☐ Disposez-vous d'aires d'atterrissage pour hélicoptère : **NON**
- ☐ Dispositif hospitalier : (La distance en kilomètres jusqu'à l'hôpital le plus proche)
(Précisez) : **27 km de l'hôpital d'Albertville**

Date de la demande : 08/02/2023

Nom du demandeur: Bonnet Fredd

GSM : 06 10 84 00 90

Email : scflumetst.nicolas.president@gmail.com



Aire de départ protégé
par de filets BC

Départ GS
Altitude 1265 m

Une ligne de Filet rive
Droite le long du bosquet
doublé au-dessus de la
poulie téléski

Ligne de Filet BC
(séparation) toute la Rive
Gauche

Départ SL
Altitude 1205 m

Chicane sortie du téléski
avec vigie en liaison radio
départ.

Aire d'arrivée par filets BC,
doublé en filet B Rive G et
fond de raquette

Arrivée GS SL
Altitude 1085 m

Piste du Chamois

-  Piste SL
-  Piste GS
-  Protections

Croquis homologation piste du Chamois FLUMET

Arrivée
Téleskiège
Evettes

Départ GS 1265m

Départ SL 1205m

Arrivée GS

Arrivée SL

Route

Retour
Télési

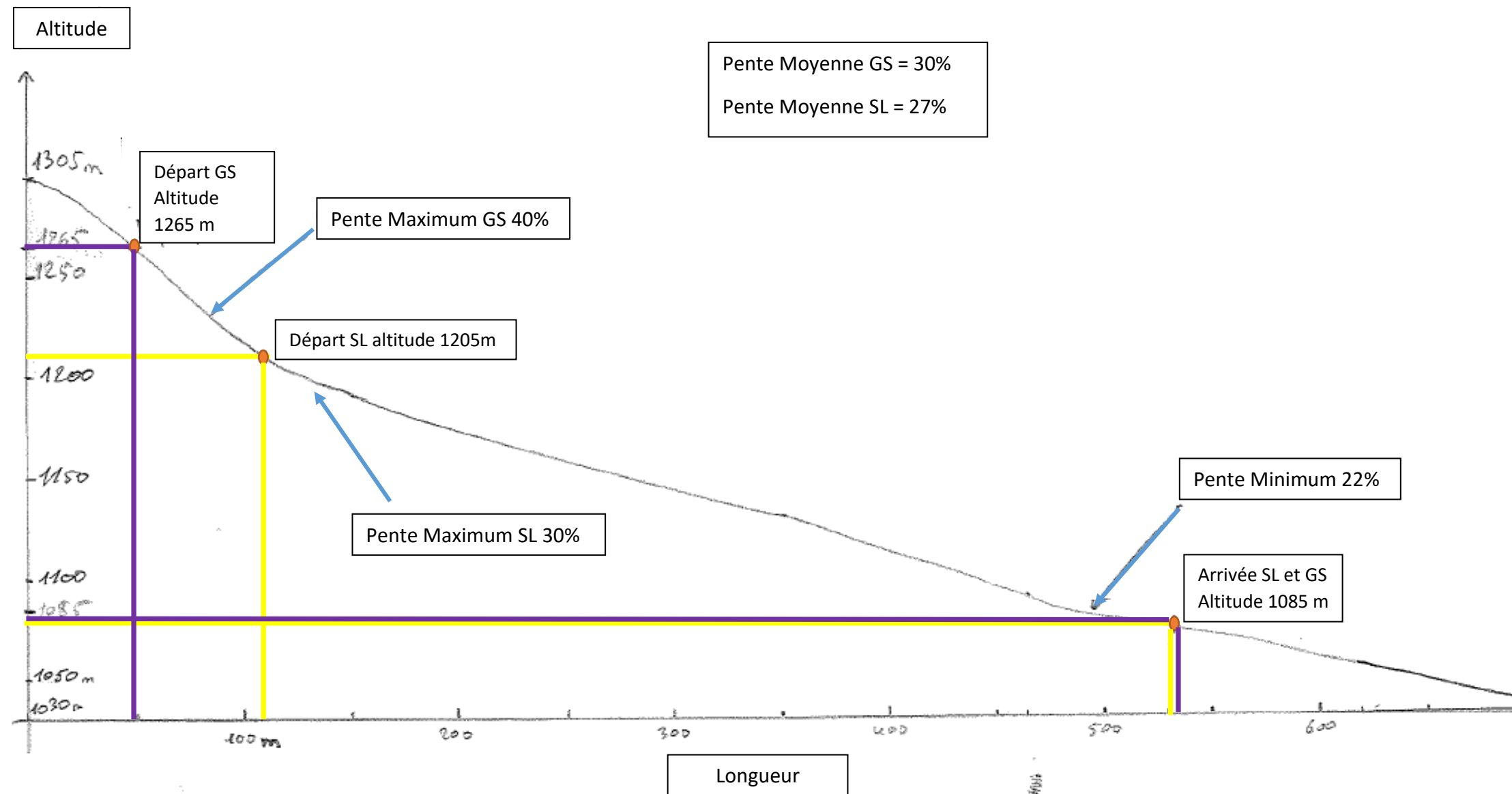
Départ Télésiège
Evettes

Télésiège du Goleiron



1 = 2500

Piste du Chamois



Pêche du Chamas

1:25000

